



Commune
de Port-Valais
ADMINISTRATION COMMUNALE

AVIS

Compte tenu de la situation énergétique et dans un souci de participer à l'effort commun, le Conseil Communal a décidé d'interdire aux usagers du port de chauffer les bateaux.

Nous vous prions d'apporter une attention particulière au point ci-dessus et vous remercions pour votre collaboration.

L'Administration communale